



Descriptif des épreuves du Capes Histoire et géographie.

Les **épreuves sont notées de 0 à 20**. Pour toutes les épreuves, la note **zéro est éliminatoire**.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à **évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles** de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Le **programme des épreuves d'admissibilité et d'admission** est constitué par **trois grandes questions d'histoire et trois grandes questions de géographie** articulées aux programmes scolaires. Il est périodiquement révisé et **publié sur le site internet du ministère** chargé de l'Éducation nationale.

Épreuves écrites d'admissibilité

Composition

- Durée : 5 heures
- Coefficient 1

La composition porte **sur l'une des questions mises au programme**. À la composition **peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation de la thématique proposée** dans le cadre des enseignements. Lorsque la composition porte sur la géographie, elle peut comporter un exercice cartographique.

Commentaire de documents

- Durée : 5 heures
- Coefficient 1

À partir d'une analyse critique des documents scientifiques se rapportant au programme, **le candidat propose une exploitation adaptée à un niveau donné**. Il expose et justifie ses choix, ses objectifs et ses méthodes. Une production graphique peut être demandée.

Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur la géographie. Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur la géographie, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire.

Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.



Épreuve de mise en situation professionnelle

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum, entretien : 30 minutes maximum)
- Coefficient : 2

L'épreuve porte **sur une des deux parties (histoire ou géographie) du champ disciplinaire**, tirée au sort.

Le candidat construit un **projet de séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement, sur un sujet proposé par le jury**, éventuellement accompagné de documents divers (scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels, travaux d'élèves). L'exposé du candidat est **suivi d'un entretien avec le jury**, au cours duquel le candidat est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

Épreuve d'analyse de situation professionnelle

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation du dossier : 30 minutes, entretien : 30 minutes)
- Coefficient 2

L'épreuve **porte sur la partie (histoire ou géographie) n'ayant pas fait l'objet de la première épreuve d'admission.**

L'épreuve **prend appui sur un dossier fourni par le jury.** Le dossier est constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, d'extraits de manuels, de productions d'élèves, et présente une situation d'enseignement en collège ou en lycée. Le **candidat en propose une analyse.**

Son **exposé est suivi d'un entretien avec le jury**, au cours duquel il est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à **prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, se représenter la diversité des conditions d'exercice** de son métier futur, **en connaître de façon réfléchie le contexte** dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) **et les valeurs** qui le portent, dont celles de la République.

Questions d'histoire

- Famille et société dans le monde grec et à Rome du Ve siècle av. J.-C. au IIe siècle av. J.-C.
- Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XVe siècle au XVIIIe siècle (période de la Révolution française exclue) en Angleterre, France, Pays-Bas/Provinces Unies et péninsule italienne.
- Le Moyen-Orient de 1876 à 1980

Questions de Géographie

- Les espaces du tourisme et des loisirs
- La France des marges
- L'Afrique : du Sahel et du Sahara à la Méditerranée